

DELEGATION GENERALE

Direction Générale

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu la sixième partie, livre I, titre 4, chapitre 3 du Code de la Santé Publique et notamment son article L 6143-7 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République en date du 1er septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 11 septembre 2015 nommant Madame Danielle PORTAL en qualité de Directrice Générale du C.H.U. d'Amiens ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion des personnels de Direction de la fonction publique hospitalière en date du 7 janvier 2019 nommant Madame Anne LANGELLIER en qualité de Secrétaire Générale du CHU Amiens-Picardie et du GHT Somme Littoral Sud et Coordonnateur des Affaires Médicales de Territoire ;

Vu la note de service n°7/19 du 21 janvier 2019 annonçant la prise de fonctions de Madame Anne LANGELLIER en qualité de Secrétaire Générale du CHU Amiens-Picardie et du GHT Somme Littoral Sud et Coordonnateur des Affaires Médicales de Territoire à compter du 4 février 2019 ;

Vu la note de service n°08/2022 du 13 janvier 2022 annonçant l'arrivée de Monsieur Didier SAADA en qualité de directeur adjoint en charge du développement de la stratégie du Groupement Hospitalier de Territoire Somme Littoral Sud au sein de l'équipe de direction du CHU d'Amiens à compter du 17 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion des personnels de Direction de la fonction publique hospitalière en date 6 janvier 2022 plaçant Monsieur Didier SAADA, directeur d'hôpital (hors classe) en position de mise à disposition, à temps plein, auprès du CHU Amiens-Picardie ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 février 2022 confirmant la nouvelle affectation de Monsieur Didier SAADA, Directeur d'hôpital (hors classe), au CHU Amiens-Picardie, au Centre Hospitalier de Doullens et au Centre Hospitalier Intercommunal de Montdidier-Roye en qualité de directeur adjoint chargé de mission des projets stratégiques du Groupement Hospitalier de Territoire « Somme Littoral Sud » ;

Vu la note de service n°120/2022 du 13 septembre 2022 annonçant la prise de fonctions de Monsieur Didier SAADA en qualité de Directeur Général Adjoint par intérim du CHU Amiens-Picardie à compter du 13 septembre 2022 ;

DECIDE

Article 1er : Délégation permanente est donnée à Monsieur Didier SAADA, Directeur Général Adjoint par intérim du C.H.U. Amiens-Picardie, à l'effet de signer au nom de la Directrice Générale au CHU d'Amiens :

1.1 Tous les documents suivants relatifs à la gestion de l'établissement :

1 Les marchés publics

- 2 L'ensemble des bons de commande (fournitures, prestations, équipements) et des ordres de service (travaux)
- 3 Les mémoires en réponse dans le cadre d'un contentieux
- 4 Les conventions (coopérations, mise à disposition...)
- 5 Les courriers adressés aux organisations syndicales lorsque le courrier est relatif à une position de principe ou revêt un caractère stratégique
- 6 Les bordereaux de mandats et de titres

1.2 Toutes correspondances internes et externes à l'exception :

- ▣ Des courriers adressés aux autorités de tutelle nationales
- ▣ Des courriers adressés à des élus

Article 2 : En cas d'absence, d'empêchement ou d'indisponibilité de Madame Danielle PORTAL, Directrice Générale, délégation générale de signature est donnée à Monsieur Didier SAADA, Directeur Général Adjoint par intérim. Cette délégation inclut l'ordonnancement des dépenses et la mise en recouvrement des recettes concernant l'ensemble des opérations du budget général et des budgets annexes de l'Etablissement.

Article 3 : En cas d'absence, d'empêchement ou d'indisponibilité simultanés de Madame Danielle PORTAL, Directrice Générale et de Monsieur Didier SAADA, Directeur Général Adjoint par intérim, délégation générale de signature est donnée à Madame Anne LANGELLIER, Secrétaire Générale.

Article 4 : Cette délégation de signature prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de France – Préfecture de la Somme.

Article 5 : Cette délégation est consentie pour le temps de l'affectation de Madame Danielle PORTAL fonctions de Directrice Générale, de Monsieur Didier SAADA aux fonctions de Directeur Général Adjoint par intérim et de Madame Anne LANGELLIER aux fonctions de Secrétaire Générale ; elle cessera automatiquement en cas de changement d'affectation ou de départ de l'établissement.

Fait à Amiens, le 27/09/2022

Le Directeur Général Adjoint par intérim,



Didier SAADA

La Directrice Générale



Danielle PORTAL

La Directrice Adjointe



Anne LANGELLIER